



**PRÉFET
DU FINISTÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Quimper, le 12 mai 2023

Mesdames et Messieurs les maires,

Dans le contexte actuel, je tiens à nouveau à vous assurer de la pleine et entière mobilisation de mes services pour vous apporter aide et soutien en toutes circonstances face aux actes de malveillance dont vous pourriez, vous-même ou vos adjoints et membres de conseils municipaux faire l'objet dans l'exercice de vos fonctions.

Je tenais ainsi à vous rappeler que votre protection particulière reste un point d'attention constant :

- Comme j'avais pu vous l'indiquer, pour prévenir les actes de malveillance, les menaces, les outrages ou injures à votre encontre et réagir rapidement en cas d'évènement, les policiers et gendarmes ont pour consigne d'adapter leur dispositif via un renforcement de leur vigilance aux abords des mairies et, à votre demande, de vos domiciles.

J'ai également demandé que chaque fait à votre encontre que vous pourriez signaler soit systématiquement transmis au procureur de la République territorialement compétent, qui décidera de l'opportunité d'un traitement judiciaire. Les dépôts de plaintes vous seront également facilités, en lien avec votre référent habituel de police ou de gendarmerie et pourront notamment se faire à votre domicile.

- Les dispositifs suivant sont par ailleurs toujours actifs :

- Chaque vendredi, le numéro de portable du sous-préfet de permanence vous est envoyé par SMS.

- La veille des réseaux sociaux permet de faire remonter d'éventuels messages de haine et de menaces.

- Au delà des relations privilégiées que vous entretenez avec votre commandant compagnie, chef de brigade ou le commissaire de votre circonscription, si vous le souhaitez ou si vous ne l'avez encore pas fait, vous pouvez demander à être rattaché au SIP qui permet à l'opérateur du centre opérationnel, lors d'un appel au 17, d'avoir immédiatement accès aux coordonnées de l'appelant et aux problématiques ayant justifié son inscription (profession menacée...) et ainsi d'apporter une réponse plus rapide et plus efficiente à l'appel.

- Je vous rappelle également que la gendarmerie et la police ont mis en place des formations de déconfliction et de gestion des incivilités en collaboration avec l'AMF.

- Au niveau national la plateforme PHAROS est également mobilisable sur ce sujet.

Je vous invite à ne pas hésiter à faire remonter aux forces de sécurité les faits, même minimes, qui vous sembleraient inhabituels ou inquiétants et à me signaler personnellement, ou à mes sous-préfets, toute plainte de votre part qui ne vous semblerait pas avoir été suffisamment prise en compte.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de ma considération distinguée et vous réitère l'engagement plein et entier de mes services dans le suivi de votre sécurité.

*Nous sommes à vos côtés !
Bien respectueusement -*

Le préfet,

Philippe MAHÉ

Copie à :

M. le président de l'AMF Finistère

Mme la Présidente de l'AMRF du Finistère

M. le DDSP et à Mme la Colonelle commandant le GGD